PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de LA SAUVETAT

Echelle : 1:5100

Version arrêtée du 31 août 2023

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ Clermont côté sud

CITADIA EVEN

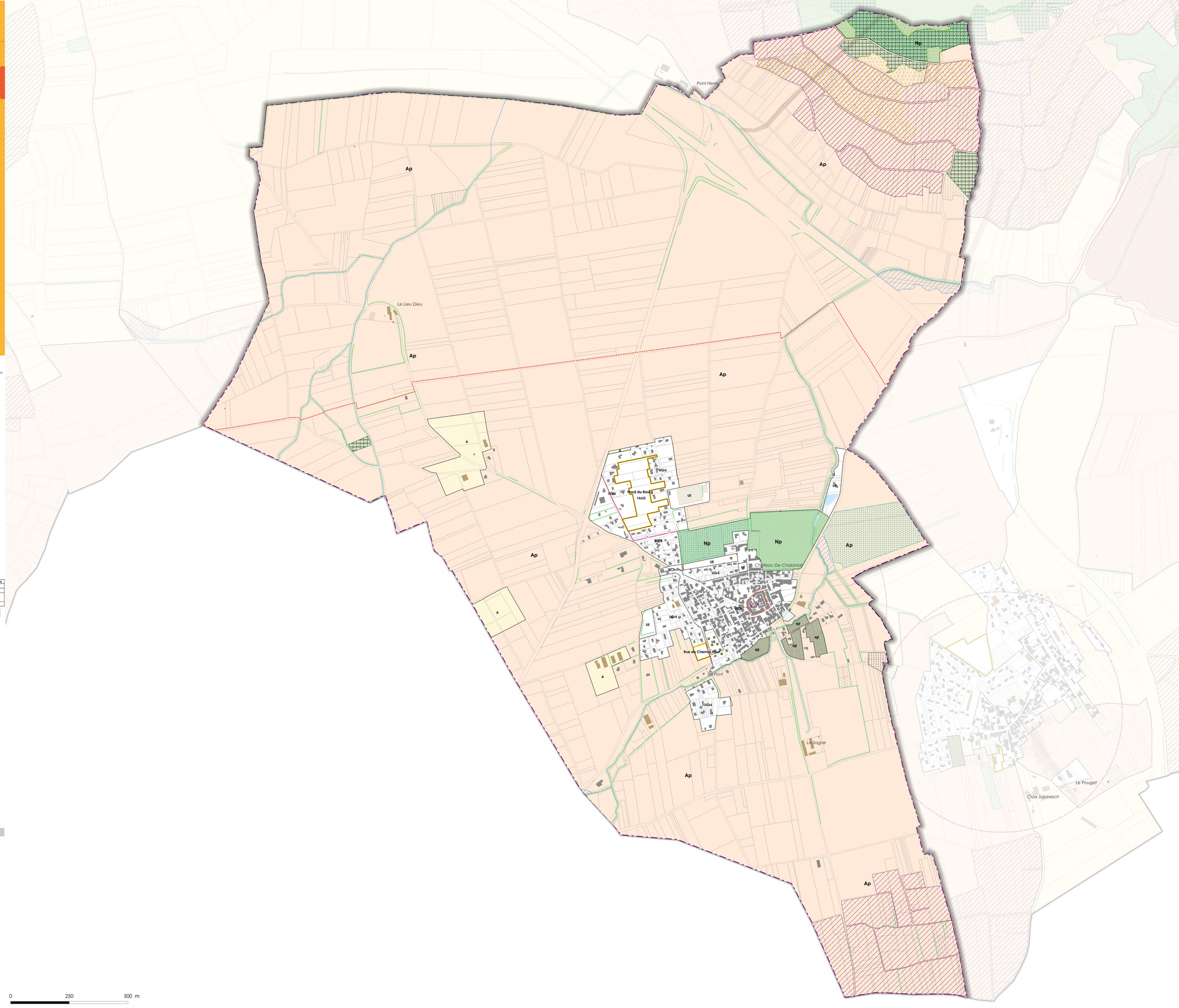

Limite du zonage du PLUi

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- Np : Zone naturelle protégée
- Nj : Zone naturelle à vocation de jardins potagers et/ou d'agréments
- 1AUG : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- UAa : Zone urbaine d'activités artisanales
- UCb : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 9m
- UE : Zone d'équipement
- UGs1 : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 30% d'emprise au sol max
- UGs2 : Zone urbaine résidentielle discontinue - 20% d'emprise au sol max

Inscriptions graphiques

- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Patrimoine végétal et paysagé

- Zones humides avérées - CEN, Département, SAGE et inventaire
- Espace boisé classé
- Bois, Bosquets
- Pelouses sèches (source : CEN)
- Patrimoine végétal et paysagé
- Zone non aedificandi
- ER Equipements/aménagements
- ER Mixité sociale
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Périmètre de hauteur
- Vergers
- Terres d'intérêt Viticoles
- Périmètre d'implantation
- Bande tampon 300m - Lot Montagne
- Linéaire commercial
- Haies à préserver ou à créer
- Recul obligatoire de 5m par rapport aux voies et aux emprises publiques
- Arbre remarquable
- Patrimoine local

- Fôret sous regime forestier

Patrimoine :

- Monuments historiques
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- AC2 - Sites classés et inscrits
- AC4 - Sites patrimoniaux remarquables
- Site Unesco Chaîne des Puys et Faille de Limagne
- Zone Tampon Site Unesco

Etude ruissellement

- Zones à risques crues torrentielles et coulées de boues

Gabarit :

- Bâtiments remarkables
- Bâtiments
- Bâtiments agricoles
- Parcelles cadastres
- Terrains de sport
- Cimetières
- Cours d'eau issus de la BD Topo
- Surfaces en eau

Zonages réglementaires des plans de prévention des risques :

- Interdiction
- Prescription

PPR	Zones de prescription	Zones d'interdiction
PPRI Bassin de l'Auzon	ZBFa, ZBFs	ZRF, ZRC
PPRI Bassin de la Veyre	O1, O2, R1, R2	R3, R3u
PPRI Val d'Allier Clermontois	O	Ru, Rd, R
PPRI Val d'Allier Issoirien		
PPRI Agglomération clermontoise	O, Or	Rfu, Ru, Vd, V

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Surface en m2	Bénéficiaire
76	ER - Elargissement de l'allee de Chalaniat	168	la commune
77	ER - Elargissement de l'allee de Chalaniat	174	la commune
78	ER - Elargissement de la rue de Tudyme	617	la commune
79	ER - Elargissement du chemin Haut	302	la commune

Liste du patrimoine

Liste des bâtiments en changement de destination

N

Sources : IGN, Even, Citadia, EDIGEO janv 2020

0 250 500 m